



## Amende d'ordre en Suisse en cas d'abus

Par **Isa1999**, le **07/10/2013** à **18:00**

Bonjour,

Je reçois ce jour une amende d'ordre venant de Suisse. Le numéro correspond bien à ma voiture, mais il n'y a aucune description du véhicule.

Etant donné que je suis vigilante sur les limitations de vitesse, je suis persuadée qu'il y a une erreur.

L'amende est de 120 CHF, tout de même. On me dit que je peux demander à voir la photo.

Si il y a une photo, c'est sûr que ça ne sera pas la mienne, mais comment le faire reconnaître ?

Et si il n'y a pas de photo ? Parce que je me dis que si ils en avaient une, ils auraient au moins précisé le type de véhicule, ou sa couleur, sa marque ou que sais-je, non ? Je ne veux pas y aller avec ma carte grise à la main pour qu'ils complètent leurs données avec ! Si vous avez rencontré ce problème, s v p dites moi comment ça s'est passé. Merci d'avance.